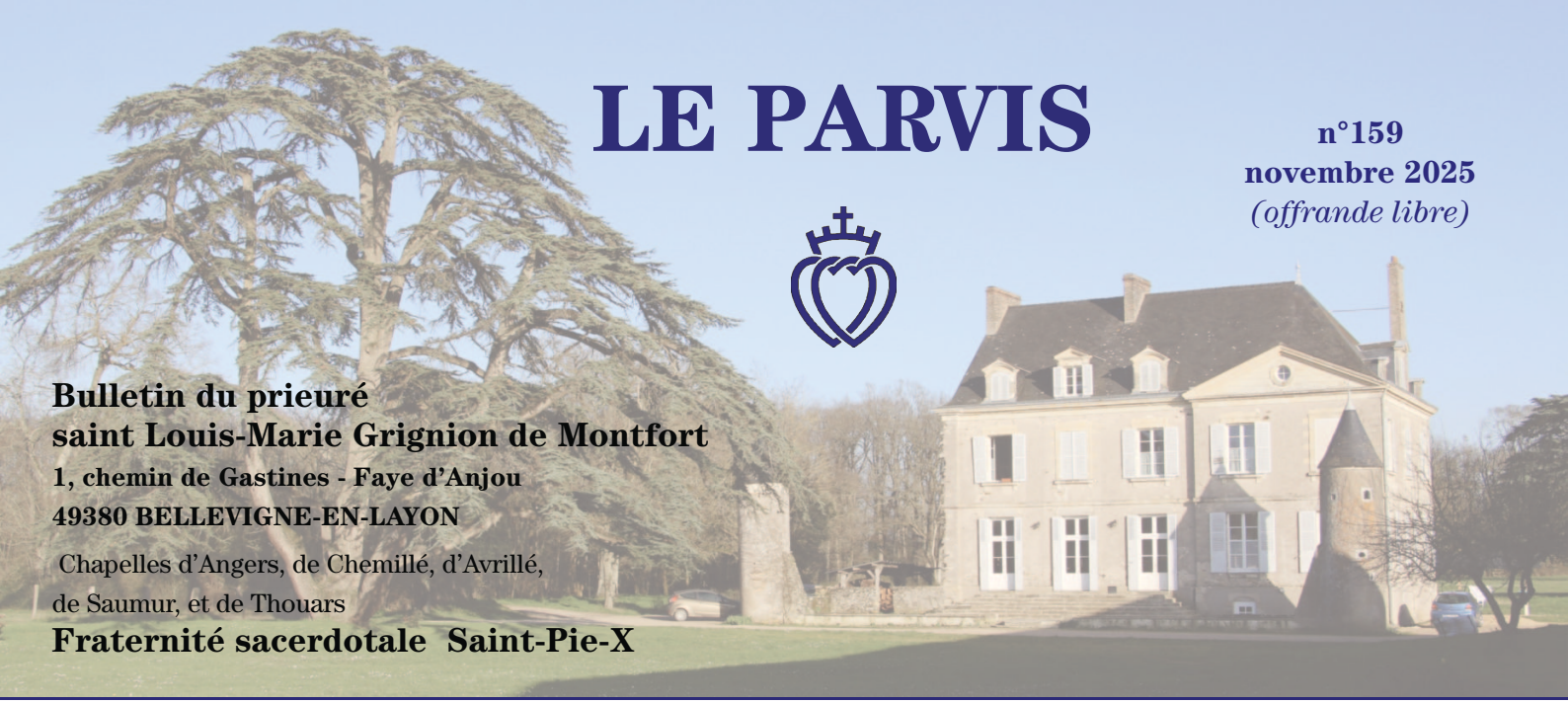


LE PARVIS

n°159
novembre 2025
(offrande libre)

Bulletin du prieuré
saint Louis-Marie Grignion de Montfort
1, chemin de Gastines - Faye d'Anjou
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON

Chapelles d'Angers, de Chemillé, d'Avrillé,
de Saumur, et de Thouars
Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X

Il y a cent ans…

Abbé Bernard Jouannic



Nous venons de célébrer pour la centième fois la fête du Christ-Roi. Les Angevins n'ont pas besoin qu'on le leur dise, si l'on en croit le succès du dernier Grand-Sacre commémorant cet anniversaire, ainsi que celui des 350 ans des apparitions de Paray-le-Monial. Peut-être seraient-ils intéressés par l'Histoire de cette fête, intimement liée à Paray-le-Monial et au Sacré-Cœur…[1]

Il ne manquait pas d'occasions, dans la liturgie, de rappeler la royauté du Christ : l'Epiphanie, le dimanche des Rameaux, la Fête-Dieu ou encore la fête du Sacré-Cœur. Cependant, les attaques contre la foi sont souvent l'occasion pour l'Eglise de rappeler solennellement la vérité. Aussi, dans les dernières années du XIX° siècle, face au laïcisme post-révolutionnaire, un jésuite italien, le Père Sanna-Solaro, composa-t-il un office liturgique en l'honneur de la royauté de Notre-Seigneur et le proposa au Saint-Siège, sans que celui-ci juge bon d'y donner suite.

Mort en 1908, sans avoir vu son souhait exaucé, le Père Sanna-Solaro transmit son intuition aux membres de la *Société du Règne social de Jésus-Christ*, dont le siège était au Musée Eucharistique du Hiéron, à Paray-le-Monial, fondé une trentaine d'années auparavant.

En 1920, deux fervents laïcs - Georges et Simone de Noaillat – aussi dévoués que profonds et intérieurs, se voient confier la direction du Musée du Hiéron et de la *Société du Règne*, et reprennent l'idée d'une fête du Christ-Roi. Ils profitent de la canonisation de Sainte Marguerite-Marie le 13 mai 1920 pour transmettre à Benoît XV, par l'intermédiaire de l'évêque d'Autun, une supplique en faveur de l'institution de la fête. Le Pape l'accueille favorablement, mais leur fait répondre qu' *« il donne une tâche à votre Société. Avant d'instituer une fête de Jésus-Christ Roi, ce que le Pape veut, c'est la preuve du consentement universel des peuples chrétiens s'exprimant par la voix de leurs évêques. Le Chef de l'Eglise n'acceptera la supplique que le jour où elle sera signée par la majorité de l'Episcopat. L'effort à fournir est énorme (…). »* Le Pape veut entendre le magistère ordinaire universel,

[1] Nous nous appuierons largement sur deux ouvrages récents de M. Jean-Claude Prieto de Acha : *La fête du Christ-Roi*, Téqui 2025, et *Marthe de Noaillat, Apôtre du Christ-Roi*, Via Romana, 2025

Prieuré de Gastines
02 41 74 12 78
prieuredegastines@orange.fr
retraites.gastines@fsspx.fr

M. l'abbé Sébastien Gabard, prieur
02 41 74 12 78 - 06 48 55 66 24
49p.gastines@fsspx.fr

M. l'abbé Philippe Pazat
06 34 14 66 09 p.pazat@fsspx.email

M. l'abbé Louis - Marie Buchet
06 63 26 77 77
lm.buchet@fsspx.email

M. l'abbé Thierry Roy
07 86 93 99 31 - t.roy@fsspx.email

M. l'abbé François - Régis de Bonnafos
07 83 50 53 47
fr.debonnafos@fsspx.email

M. l'abbé Bernard Jouannic
06 44 91 02 50
b.jouannic@fsspx.email

témoin de la révélation par la bouche des évêques, qui constituent l'Eglise enseignante.

Les époux Noaillat rentrent deux jours plus tard à Paray-le-Monial, non sans avoir eu le temps de soumettre leur projet à neuf cardinaux et plusieurs évêques ou hauts dignitaires ecclésiastiques. Peu à peu, les évêques commencent à accepter de signer la supplique. En mai 1922, Georges et Marthe sont reçus en audience par Pie XI qui vient d'être élu. Ce dernier les encourage et les invite à lui adresser un Mémoire sur le sujet. Quelques semaines plus tard, ledit Mémoire est prêt, écrit par Marthe. Il est communiqué au Pape le 17 octobre suivant, pour la fête de Sainte Marguerite-Marie.

Dans le même temps, les époux Noaillat continuent de solliciter l'épiscopat et de faire connaître leur projet. Au Congrès eucharistique de Paris, en juillet 1923, Georges intervient et émet le vœu *« que, pour réparer les outrages faits à Jésus-Christ par l'athéisme officiel (…), la Sainte Eglise daigne établir une fête liturgique qui, sous un titre défini par Elle, solennise les droits souverains de la Personne royale de Jésus-Christ vivant dans l'Eucharistie et régnant par son Sacré-Cœur sur les sociétés. »*



Marthe de Noaillat
Musé du Hiéron - Paray-le-Monial

En 1923, nos apôtres du Christ-Roi sont à nouveau reçus par Pie XI et peuvent lui présenter plus de 400 signatures d'évêques.

Le 3 février 1924 marque un tournant dans ce véritable « marathon », avec le lancement d'une grande pétition auprès des fidèles. Sortant d'une audience avec le Pape, le Cardinal Laurenti –soutien fidèle des Noaillat – leur décrit son entrevue avec Pie XI :

« Il m'a exprimé clairement sa pensée, que je résume en trois points : Le projet est très beau, très grand, très opportun, mais précisément à cause de sa grandeur et de son importance, il mérite une réalisation digne, grandiose, qui fasse époque, qui donne un ébranlement aux esprits, car il s'agit de la proclamation de la royauté de Jésus-Christ. C'est un acte d'une telle importance, qui si on ne peut l'accomplir sans la solennité requise, il vaut mieux la différer ; Pour avoir l'effet voulu et donner au monde l'impression exacte de la chose, il faut la préparation, la préparation étendue, profonde de la multitude. (…)Il vous reste donc encore à travailler, à beaucoup travailler pour exciter un mouvement universel. (…) Il serait bien triste de proclamer roi Jésus-Christ parmi l'indifférence des hommes, ses sujets. En attendant, vous avez une œuvre immense, gigantesque à accomplir. »

Pour répondre à ce souhait, une grande pétition est lancée et recueillera un nombre considérable de signatures.

Le 8 décembre de la même année, le Cardinal Laurenti écrit à Georges de Noaillat : *« Le Pape, dans l'audience du 25 novembre, m'a parlé d'une commission d'étude de la fête du Christ-Roi. Il voudrait en faire la proclamation comme clôture de l'Année Sainte. (…) Le Pape m'a dit qu'il serait heureux d'être le premier à chanter la messe solennelle de cette grande fête. Vous voyez comme le pape est décidé. »*

Tandis que la supplique épiscopale continue de circuler (elle atteindra 779 signatures, sur les quelques mille évêques de l'époque), la commission romaine travaille.

Si bien que, le 11 décembre 1925, le pape signe l'Encyclique *Quas Primas*. Le 31 décembre, en clôture de l'Année Sainte, il célèbre pour la première fois la fête du Christ-Roi dans la Basilique Saint Pierre. Monsieur et Madame de Noaillat sont aux premières loges pour cette cérémonie grandiose que Marthe décrira ainsi : *« Au* Gloria, *coup de théâtre céleste. Au moment où Pie XI entonne l'hymne de gloire que les chantres de Dom Ferretti vont prolonger en ondes triomphales, voici que le ciel, terne jusqu'alors, se met à lancer des rayons de soleil fulgurants à travers les larges baies de Saint-Pierre. Ils allument et font miroiter les mosaïques du pavé, les ors des tentures et des ornements cardinalices, les gemmes des vases sacrés, ils nous transportent par avance dans cette région paradisiaque où la Vérité du Christ réalisera pleinement la supplication de la Collecte, oui, la Vérité de Celui qui est le seul Saint, le seul Très-Haut, l'Unique Seigneur transpercera tellement nos esprits que, délivrés pour jamais de l'erreur qui est le mal, ils se fondront d'amour sous le Règne du Fils, dans l'unité du Père et de l'Esprit. »*

Sa mission terrestre étant achevée, Marthe de Noaillat meurt accidentellement quelques semaines plus tard, le 5 février 1926 – premier vendredi du mois. Son mari sera ordonné prêtre en 1930 dans la chapelle des apparitions de Paray-le-Monial, et mourra en1948.

Chronique du Prieuré

Frère Pascal

La rentrée du prieuré s'effectue dans la beauté et la bonne humeur comme le prouve la belle kermesse du mois d'août. Mais surtout, elle témoigne de la piété de ses membres si emprunte de dévotion lors de la bénédiction du Calvaire restauré avec goût. Les photos publiées dans le Parvis l'illustrent tout en le commentant silencieusement mais fortement !

Mais s'il fallait d'autres témoins de cette beauté, on pourrait évoquer les retraites spirituelles qui ont repris avec une fréquentation qui ne faiblit pas, bien au contraire tout comme l'enthousiasme final des heureux participants. Evoquons aussi le bel entrain des enfants de la Croisade Eucharistique qui se réunirent autour de l'abbé Gabard et des Sœurs ce dimanche 28 octobre tandis que leurs parents retrouvaient le cadre des réunions MCF.

D'ailleurs en évoquant cet empressement, celui de nos « Bûcherons » n'est pas en reste. Ainsi, ce samedi 4 octobre, à peine leur petit déjeuner consommé dans la bonne humeur, qu'ils filèrent avec entrain malgré le temps pluvieux qui enveloppait la région, tronçonner à qui mieux mieux les arbres et autres branchages qui présentaient quelques signes évidents de faiblesse. Après la messe matinale, le topo donné par l'Abbé Gabard et leur labeur éreintant, ils rejoignirent leurs foyers avec le juste sentiment du devoir accompli. Merci ! Quant aux étudiants, leur première réunion en vit une soixantaine se présenter. Ils sont fidèles à chaque réunion de formation autour de l'abbé Roy à moins que ce ne soit pour la récitation du chapelet à la cathédrale dont la lumière pâlit sous l'effet du soleil qui disparait à l'horizon. Les jeunes « pro » ne sont pas en reste eux qui ce lundi 13 octobre suivent une conférence proposée par l'abbé Roy qui, avec une énergie renouvelée, abordait cette fois le thème de la guerre malheureusement d'une actualité brûlante dans de nombreux pays.

Ce jeudi 16 voit une réunion d'organisation des activités des maraudes dirigée avec un savoir-faire certain par Monsieur Bentzmann. Après les rappels du bon fonctionnement et les projets en cours, l'abbé Gabard exhorta la trentaine de participants dans cette œuvre de charité qui modela tant de saints comme Monsieur Vincent ou Sainte Jeanne Jugan. Tout cela se clôtura bien sûr, par le verre de l'amitié !

Un grand moment de piété et d'amitié sacerdotale voilà résumé en trois mots la réunion des 17 et 18 octobre qui réunit les prêtres et les frères de notre doyenné. Le programme était soigné puisque, après la récitation de l'office de sexte en l'église du prieuré de Nantes et d'un repas somptueux servi dans la salle paroissiale, la vingtaine de participants visita pendant deux heures la cathédrale sous la direction d'un homme d'une charmante courtoisie. Ensuite, ils quittèrent ce lieu échappé récemment des flammes pour retrouver les prêtres de l'école de la Placelière. Alors les instructions, les moments d'adoration et de détente s'enchaînèrent hélas trop vite. Les couleurs automnales qui règnent en maître dans les vignes avoisinantes participèrent sans nul doute à cet enchantement.



Le lendemain, après la messe dominicale, le prieur, les abbés Jouannic, Buchet et Roy, les sœurs, le frère mais également une centaine de fidèles participèrent au pèlerinage de Baugé-en Anjou nous menant dans la chapelle de la Girouardière custode embellie récemment du reliquaire enchâssant un fragment de la Vraie Croix ramenée de Terre Sainte en 1244. Après une marche de 4 kilomètres d'ailleurs vite avalés, les pèlerins suivirent un chemin de croix puis vénèrent l'insigne relique exposée pour eux grâce à la bienveillance du recteur du lieu et des sœurs des Filles du Cœur de Marie qui nous reçurent fort aimablement. Une très belle journée spirituelle.

21 octobre. Sinistre date qui nous renvoie à l'exécution de la reine Marie-Antoinette, sans doute, l'application d'un souhait macabre : « *Je désire faire couler un fleuve de sang entre Paris et les Emigrés* ». Danton.

Ils ne font pas de bruit, pourtant avec une belle régularité, plusieurs enfants viennent le sourire aux lèvres suivre les cours de catéchime dispensés par les Sœurs chaque mercredi à Gastines. Bravo !

Annonces diverses :

- Réunions du MCF et de la Croisade eucharistique pour toutes les chapelles : **dimanche 16 novembre**

- Journées de bûcheronnage à Gastines : **samedi 8 novembre** - 6 décembre - 7 février 2026 - 7 mars - 2 mai (s'adresser à Paul Morille : 06 87 69 55 37)

- Réunions du Tiers-Ordre de la FSSPX : **dimanches 11 janvier 2026 - 22 mars à Gastines**
- Ouvroir Sainte Anne : **20 novembre - 5 février 2026 - 5 mars : inscriptions** (présence / absence) **Madame Lydie Guérineau (06 11 58 12 43)**

- Intention du mois de novembre de la Croisade Eucharistique : Pour les âmes les plus abandonnées du purgatoire

-Vente de Charité des Sœurs :
–2 novembre à Thouars
–23 novembre à Saumur
–30 novembre à Angers
–7 décembre à Chemillé

Témoignages de retraitants de Gastines :

•Un grand merci aux Sœurs pour leur douceur et leur cuisine, un régal.

•De tout mon cœur merci pour cette si belle retraite. Les instructions, les entretiens, les soutiens les prières et les repas s'enchainent très bien. Que de choses en 5 jours !

• Dans tout voyage, il y a un moment où il faut se rendre au port... Errant depuis quelque temps dans le brouillard, j'ai vu le phare de Gastine briller au loin. Non seulement j'ai pu m'y rendre et reprendre des forces mais aussi débarquer un ou deux passagers clandestins… Ma boussole est réparée !

• C'est ma troisième retraite spirituelle à Gastines. Le parc est magnifique, c'est donc très agréable pour y marcher et y méditer en toute sérénité. Les instructions sont passionnantes , bien menées également avec souvent de l'humour, ce qui ne gâche rien. J'ai pu faire le point ! Je reparts avec joie et entrain sur le chemin qui malgré les cailloux mène au Ciel.

• Cette retraite a été pour moi un véritable camp d'entrainement. Je reparts donc avec des armes, une stratégie et un objectif bien clair devant les yeux. Merci aux prêtres, véritables généraux d'avoir su soulever l'enthousisme dans mon âme.

Carnet de famille :

Chapelle de Chemillé : *baptême de* Céleste Garmier (le 11 octobre).

Chapelle Marie Reine du Clergé (Gastines) : *baptême* de Constance Inizan (le 25 octobre).

BELLEVIGNE-EN-LAYON :
Prieuré St-Louis-Marie Grignion de Montfort ;
1 chemin de Gastines - Faye-d'Anjou - 49380
Dimanche : vêpres et salut à 18h 00
En semaine : tous les jours à 7h30

ANGERS :
chapelle St Pie X
109, bis, rue Jean-Jaurès
49000 (prendre l'impasse)
Dimanche : messe chantée 10h30
En semaine : lundis (en principe), mercredis, vendredis, et samedis à 18h30 (se renseigner pour les autres jours) - *confessions 1/2h avant les messes*

AVRILLÉ (moniales dominicaines)
monastère Saint-Joseph, 10, av. Jeanne de Laval - 49240
Dimanche : messe chantée à 8h00
En semaine : messe chantée à 9h50

CHEMILLÉ :
chapelle St Joseph, 14 rue du Presbytère - 49120
Dimanche : messe lue à 8h30, puis messe chantée à 10h30
Confessions à partir de 8h00, entre et pendant les messes.
En semaine : mercredis et vendredis messe basse à 19h00 ainsi que les premiers samedis du mois.
confessions 1/2h avant les messes.

SAUMUR :
chapelle Ste Jeanne Delanoue
2, rue du Port-Cigongne - 49400
Dimanche : *confessions à 8h00* ; messe chantée à 8h45 (certains dimanches : messe lue supplémentaire à 11h00)
Samedi : *confessions à 17h00*, messe basse à 18h00

THOUARS :
collégiale Notre-Dame,
Place du château - 79100
Dimanche : *confessions à 10h00* - messe chantée à 10h45

Directeur de la publication : M. l'abbé Sébastien Gabard